

Séance du 27 février 1971
Session ordinaire

Le vingt sept février mil neuf cent soixante et onze à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Allary Ernest, Maire.

Présents: M^{rs} Allary, Ferret, Philippéau, Bordenon, Joseph, Duroucin, Arnaud, Mazzière, Demouailles.

Absent: néant.

Salaires de la cuisinière - Salayeur des classes.

M^{lle} Lilelet femme ayant remplacé M^{me} Hazeau Françoise depuis le 1^{er} février 1971 date à partir de laquelle M^{me} Hazeau a pris sa retraite, le Conseil Municipal, vu l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel de croissance (S.M.I.C.) depuis le 1^{er} janvier 1971, décide de porter ce salaire à 2,63 francs à partir du 1^{er} janvier.

et que ce salaire subisse automatiquement les augmentations du S.M.I.C. pour le salajuge des classes.

Cuisinière cuisine.

La cuisinière en service actuellement à la cantine étant si peu près malade, il est nécessaire d'en envisager le remplacement dans un assez court délai.

Préparation du VI^e Plan.

Syndicat d'électrification de Villebois. Lavallette.

En vue du renforcement du réseau électrique, il y a lieu de prévoir pour l'utilisation de la force motrice - 4 fils:

Les fonds: Chez Parucout, La Mouline, Chez Joubert (M^r Dodeman) au Bourg de Combins; Mairie au Loup (alimenté par Bodon)

T.V.A.

M^r Demouailles propose que le Conseil Municipal émette le vœu que la Taxe sur la Valeur ajoutée payée par la Commune sur les factures des fournisseurs, soit reversée dans la Caisse du Receveur Municipal, pour le compte de la Commune.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.















